

ENJEUX, DÉFIS ET ENGAGEMENTS DU CONSEIL DES MAIRES

ENJEU 1 FAIRE FACE À UNE DÉCROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

DÉFIS L'amélioration du cadre de vie pour retenir et attirer la population

L'accroissement de l'offre de logements, notamment pour les aînés

Une plus grande place à faire aux jeunes

Le recrutement, l'accueil et l'intégration d'immigrants qualifiés pouvant répondre aux nouveaux besoins de main-d'oeuvre

MRC La croissance de la population constitue «la priorité» du territoire et de ses municipalités

Réaliser une mise en marché collective pour «vendre» le territoire et y attirer de nouveaux résidents

Chaque municipalité s'engage à répertorier les terrains disponibles et viabilisés pour le développement résidentiel, se doter d'un plan de match pour viabiliser progressivement les terrains qui ne le sont pas et examiner les possibilités de terrains pour du développement locatif, notamment pour les personnes âgées

Entreprendre les actions nécessaires pour assurer un service fonctionnel de l'internet et de la téléphonie cellulaire sur le territoire

ENJEU 2 UNE COHABITATION HARMONIEUSE ET DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

DÉFIS La mise en oeuvre des plans d'urbanisme découlant du schéma d'aménagement de la MRC

La mise en valeur des cours d'eau du territoire

MRC Avec le schéma d'aménagement et les mesures qui en découlent, la MRC dispose de tous les outils pour assurer une cohabitation harmonieuse sur le territoire

Chaque municipalité s'engage à se donner un plan de match pour mettre en oeuvre les plans d'urbanisme découlant du schéma

Faire mieux connaître l'ensemble des dispositions adoptées pour assurer une cohabitation harmonieuse sur le territoire

ENJEU 3 S'ASSURER D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE QUI REPOSE SUR LES FORCES ET OPPORTUNITÉS DU TERRITOIRE

DÉFIS La coordination et l'harmonisation des ressources de soutien au développement économique et la mise en place des mesures et programmes susceptibles d'assurer la pérennité et le développement des entreprises existantes

Le soutien à l'amélioration de la performance des entreprises existantes en matière d'innovation et de créativité; la disponibilité de ressources spécialisées en mesure de soutenir les entreprises dans l'amélioration de leur compétitivité

La promotion du territoire et de ses avantages distinctifs pour y attirer des travailleurs autonomes; la mise en place des conditions facilitantes à la venue d'entreprises

Le soutien et la promotion de l'entreprenariat, surtout auprès des jeunes

Le développement du secteur du tourisme et de l'agrotourisme

Le développement du secteur agroalimentaire et la diversification des productions agricoles vers des productions de créneaux; une meilleure mise en marché des productions au plan local et régional

MRC

Les priorités en matière de développement économique sont:

Le soutien à la consolidation et au développement des entreprises existantes

Le soutien au développement du secteur agricole et de la transformation agroalimentaire

Le soutien au développement du secteur du tourisme, en complémentarité avec le secteur agricole

Évaluer la pertinence d'une corporation qui prendrait en charge le développement et la promotion d'un ensemble d'attraits touristiques sur une base permanente et non saisonnière

Harmoniser les plans d'action des organismes de soutien au développement économique sur le territoire

ENJEU 4 DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE, SE FAIRE CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE

DÉFIS L'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan de promotion et de visibilité pour attirer des personnes, des entreprises, des investissements et des visiteurs

Le développement d'un positionnement distinctif et d'une image de marque qui soit distinctive et unique et qui puisse être véhiculée par l'ensemble du milieu

MRC

Chaque municipalité s'engage à mettre en oeuvre son plan d'action découlant de la politique familiale, dans la mesure de ses moyens

ENJEU 5 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE COMME FACTEUR ATTRACTIF AUTANT QU'ÉTENTIF

DÉFIS La mise en oeuvre des politiques culturelle et familiale

Le développement d'un esprit de communauté pour l'ensemble du territoire (cohésion dans l'offre intermunicipalités, mise en commun des ressources)

Une plus grande participation citoyenne au sein des diverses structures politiques et administratives du territoire, particulièrement les jeunes

La reconnaissance et le soutien des organismes du milieu qui ont pour mission d'améliorer les conditions de vie de la population: familles, jeunes, femmes, personnes âgées, etc

MRC

Appuyer et collaborer à la formation et aux actions du Réseau en loisir prévu dans la politique familiale

Préciser ce qu'est un équipement collectif sur le territoire de façon à orienter les choix futurs

Planifier le réseau cyclable pour l'ensemble du territoire et que chaque municipalité en tienne compte